

Des acquis qui vous aident au quotidien !

Le Conseil d'Administration d'octobre est celui qui fait le point sur l'état budgétaire de l'année 2025 notamment sur les différentes enveloppes budgétaires des prestations sociales nationales et régionales. Ce point d'étape est crucial afin d'élaborer la nouvelle stratégie budgétaire de l'année 2026. Depuis deux exercices budgétaires, le CGOS constate des excédents qu'il faut mettre à l'actif de certaines sous consommation liées à un certain retard de réévaluation des quotients familiaux des prestations. En effet, par mesure de prudence et aussi afin d'éviter les retours en arrière des montants de prestations, le CA a unanimement décidé d'augmenter les quotients familiaux graduellement. Cependant, fort est de constater, que le Ségur de la santé aura eu un impact sur les revenus des hospitaliers et de leurs revenus fiscaux de référence bien plus important que nos prévisions de départ. Les augmentations du Ségur et notre signature de l'accord ont bien amélioré le quotidien des agents n'en déplaise à ceux qui regrettent de ne pas l'avoir signé.

Point budgétaire au 31 août 2025 et prévision de budget au 31/12/2025

Contribution

Le taux de contribution à fin août est évalué à +2,17 % et à fin septembre le taux avoisine les 2,50 %. Pour rappel pour l'année 2025, le taux directeur a été décidé à 3 % et au regard des prévisions, le taux définitif constaté devrait être fidèle au 3 %. En conséquence, les budgets régionaux et nationaux seront fidèles à la proposition du budget initial 2025.

PEEF (Prestation Étude Éducation Formation)

Malgré la réévaluation des montants de base 2025 de 2 %, des paramètres 2025 et de l'équation de 10 %, la consommation de l'enveloppe dédiée aux prestations Études, en hausse de près de 7 M€ à fin juillet, ne permettra pas d'atteindre l'enveloppe budgétaire de 108 M€. L'atterrissage de la PEEF devrait atteindre les 95 M€.

ASASM (aide sociale aux agents en situation de maladie)

Au 31 août 2025, le montant total des prestations ASASM versé atteint 99 832 291 €, contre 98 098 809 € à la même période en 2024, ce qui représente une progression de 1,77 %, équivalente à 1 733 482 €. Pour rappel, le montant observé à fin août 2023 s'établissait à 91 426 748 €. A fin décembre, l'ASASM devrait être contenue dans l'enveloppe budgétée à hauteur de 150 M€.

Prestation de départ à la retraite

Le montant de la prestation retraite affiche une progression à la fin du mois d'août 2025, il s'établit à 21 842 425 € contre 19 156 522 € versés en 2024, soit une augmentation de 14 % sur la période observée. Les montants versés aux bénéficiaires sont en hausse de +12 % et passent en moyenne de 1 568 € à 1 759 € soit une progression de 12,2 %. Le budget initial sur cette prestation s'élevait à 35 M€ (prévision trop ambitieuse mais en fin d'année le montant serait ramené à 33,5 M€).

Budget rectificatif du budget 2025

	Budget rectificatif	Budget Initial	Ecart BR vs BI	
	2025	2025	Valeur	%
Produits d'exploitation	398 650 332	396 058 405	2 591 927	+ 0,7%
Contributions C.G.O.S	397 800 332	395 908 405	1 891 927	+ 0,5%
Contributions Etablissements	397 800 332	395 908 405	1 891 927	+ 0,5%
Produits des activités annexes	850 000	150 000	700 000	+ 466,7%
Autres produits				
Charges d'exploitation	381 793 374	395 919 619	-14 126 245	- 3,6%
Action sociale	346 307 088	362 150 000	-15 842 912	- 4,4%
Prestations individuelles	312 542 398	328 030 000	-15 487 602	- 4,7%
Prestation Etudes	93 921 770	108 000 000	-14 078 230	- 13,0%
Prestation Maladie	151 603 480	150 000 000	1 603 480	+ 1,1%
Prestation Départ à la retraite	33 565 218	35 000 000	-1 434 782	- 4,1%
Prestation Naissance et Adoption	4 406 519	5 000 000	-593 481	- 11,9%
Prestation Décès	2 986 641	3 000 000	-13 359	- 0,4%
Prestation Handicap	10 122 672	11 000 000	-877 328	- 8,0%
Prestation Congé de présence parentale	1 984 092	2 500 000	-515 908	- 20,6%
Prestation Congé de solidarité familiale	9 604	30 000	-20 396	- 68,0%
Secours				
URSSAF	13 942 401	13 500 000	442 401	+ 3,3%
Actions en partenariat	29 570 147	30 300 000	-729 853	- 2,4%
Actions en partenariat / Vacances	23 702 980	25 000 000	-1 297 020	- 5,2%
Actions en partenariat / Culture et Loisirs	5 559 333	5 000 000	559 333	+ 11,2%
Actions en partenariat / Renseignements juridiques	307 834	300 000	7 834	+ 2,6%
Achats et services extérieurs / action sociale	3 874 544	3 500 000	374 544	10,7%
Communication / action sociale	320 000	320 000		
Charges d'exploitation hors dotations (Frais généraux)	31 063 577	30 813 577	250 000	+ 0,8%
DAP d'exploitation	4 422 709	2 956 042	1 466 667	+ 49,6%
Résultat d'exploitation	16 856 958	138 786	16 718 172	NS

Les écarts constatés entre le Budget Initial et le Budget Rectifié sont conséquents. En effet, le résultat net du budget Initial affichait un excédent de + 138 K€, celui-ci a été revu à la hausse avec un excédent prévu sur le budget rectificatif de +16,8 M€. Cet excédent, mais plutôt, une sous consommation de la PEEF et de la prestation retraite, amène le budget du CGOS à constater à un report à nouveau important. Cette non-consommation va permettre la mise en place du nouveau CESU multiservices et contribuer à la pérenniser.

Budget 2026 prévisions

Taux directeur pour 2026

Après une année 2025 au taux de progression de 3 %, l'ensemble des administrateurs du CGOS a décidé d'appliquer le taux de 2 % pour 2026.

Équation de calcul pour la PEEF

Évolution des paramètres de l'équation de + 5 %

Évolution des montants de base de + 3 %

Ce choix ambitieux d'augmentation devrait permettre d'atteindre le budget de 103M€ pour la PEEF.

Tranche Quotient familial

Évolution des QF afin de prendre en compte les augmentations salariales liées au Ségur de la santé pour ne pas écarter certains agents ou réduire les prestations.

Tranches de QF 2026	Évolution vs 2025
QF <= 560	+ 20 points
560,01-710	+ 70 points
710,01-810,00	+ 70 points
810,01-910,00	+ 70 points
910,01-1010,00	+ 70 points
1010,01-1150,00	+ 65 points
1150,01-QF de l'équation 2026	
>QF de l'équation 2026	

Tranche de QF pour les retraités en augmentation de + 30 Pts par rapport à 2025

0-385
385,01-455
455,01-515
515,01-615
615,01-QF défini par le comité régional

Hypothèse de construction budgétaire 2026

	Simulation Budget 2026
Produits d'exploitation	399 534 353
Charges d'exploitation	412 150 000
Action sociale	375 650 000
Prestations individuelles	323 530 000
Prestation Etudes	103 000 000
Prestation Maladie	152 000 000
Prestation Départ à la retraite	33 000 000
Prestation Naissance et Adoption	5 000 000
Prestation Décès	3 000 000
Prestation Handicap	11 000 000
Prestation Congé de présence parentale	2 500 000
Prestation Congé de solidarité familiale	30 000
URSSAF	14 000 000
Actions en partenariat	48 300 000
Vacances	25 000 000
CESU multiservices	17 500 000
Culture et Loisirs	5 500 000
Renseignements juridiques	300 000
Achats et services extérieurs / action sociale	-3 500 000
Communication / action sociale	320 000
Frais généraux y compris DAP	36 500 000
Résultat d'exploitation	-12 615 647

Ce projet de budget 2026 déficitaire de 12,6 M€ est lié à la nouvelle prestation CESU et vient réduire les reports à nouveau de 2024 (+35M€) et 2025 (+12,6M€). il n'y a donc aucune inquiétude sur l'avenir budgétaire du CGOS au regard de ces fonds propres.

Règles CESU pour les enfants en résidence alternée

Les administrateurs ont décidé de modifier la règle de versement de la prestation CESU garde d'enfants dans le cas des couples hospitaliers comme suit :

- En couple : 100 % du montant versé à chacun des membres du couple : cumul de la prestation
- Séparé : 100 % du montant versé à chacun des membres du couple : cumul de la prestation

Date d'application : à compter de 2026

Nouveau CESU multiservice Montants

En 1 seule commande

	Participation C.G.O.S	Participation C.G.O.S	Participation agent	Total
QF 0-740	50%	150 €	150 €	300 €
740-840	45%	135 €	165 €	300 €
840-940	40 %	120 €	180 €	300 €
940-1085	35%	105 €	195 €	300 €
> 1085 ou NC	30%	90 €	210 €	300 €

En 2 commandes

	Participation C.G.O.S	Participation C.G.O.S	Participation agent	Total
QF 0-740	50%	75 €	75 €	150 €
740-840	45%	67,5 €	82,5 €	150 €
840-940	40 %	60 €	90 €	150 €
940-1085	35%	52,5 €	97,5 €	150 €
> 1085 ou NC	30%	45 €	105 €	150 €

Démarrage de la nouvelle prestation à partir d'avril 2026, pour rappel cette prestation CESU multiservice est à l'initiative de FO qui fait suite à notre demande de création en Assemblée Générale il y a 2 ans.

La persévérance des membres FO au CGOS a payé. Le budget initial de cette prestation est de 17,5 M€.

Paris, le 23 Octobre 2025

Les membres nationaux FO du CGOS